

**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

**Refuser de se taire, certes, mais aussi refuser les discours sécuritaires et islamophobes**

**Montréal, le 8 janvier 2015** – Rien ne peut justifier l'attentat commis contre Charlie Hebdo et la Ligue des droits et libertés condamne avec force le meurtre de ces journalistes. Ces gestes tragiques constituent une atteinte inacceptable à la liberté d'expression.

Il faut réagir en refusant de se taire. La liberté d'expression est fondamentale à l'exercice de la démocratie et il faut garantir les conditions d'exercice qui en assurent la pleine réalisation.

L'impact de cet attentat ne se limite pas à ce seul élément puisqu'il sera irrémédiablement récupéré par le courant islamophobe. De ce point de vue, il faut aussi réagir et tenter de prévenir les contrecoups qu'en subiront les communautés arabo-musulmanes.

Nous devons aussi refuser les mesures antiterroristes incompatibles avec l'exercice des droits et libertés. Cet attentat nous rappelle d'ailleurs que l'adoption de mesures antiterroristes ne garantit pas une plus grande sécurité de la population. La recherche de solutions est ailleurs. Il faut considérer notamment l'incidence des interventions des pays occidentaux dans les pays musulmans sur ce cycle de violence.

**À propos de la Ligue des droits et libertés**

La LDL est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

-30-

**Pour informations et entrevues :**

Lysiane Roch, responsable des communications  
514-715-7727